

Conseil d'école n°1

Mardi 5 novembre 2024

Présents

Enseignants : Madame Guérillot, Madame Demange, Madame Macri, Madame Debiol, Madame Cohen, Madame Bergogné et Monsieur Poignant

Représentants des parents d'élèves : Madame Amizet Gruselle, Madame Jacquot, Madame Muller, Madame Dirand, Monsieur Auguste, Madame Rihani, Monsieur Fontaine, Madame Attou, Madame Freitas, Madame Brahim, Madame Sadigh

Représentants de la mairie : Madame Person

Excusés : Madame l'Inspectrice Madame Manzoni, les membres du RASED, Madame Valentin, Monsieur Wyndaele, Monsieur Schneider, Madame Roman, Madame Yildizhan, Madame Laroche, Madame Bugajny

Secrétaire de séance : Madame Demange

La séance débute à 17h30

Prochain conseil : Mardi 18 février 2025 à 17h30 (le troisième conseil d'école aura lieu le 12/06/2025)

Ordre du jour :

1. Installation du nouveau conseil, rôle et règlement intérieur du conseil
2. Informations sur les effectifs et l'organisation pédagogique
3. Mise en place du projet d'école
4. Évaluation d'école
5. Actions pédagogiques et utilisation des moyens alloués, bilan de la coopérative
6. Santé, protection et sécurité des enfants-PPMS
7. Travaux
8. Association des Parents d'élèves
9. Règlement intérieur de l'école
10. Questions diverses

Installation du nouveau conseil, rôle et règlement intérieur du conseil

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

La directrice est présidente du conseil, les enseignants l'assistent.

Résultats aux élections : les parents sur la liste ont été élus avec 71,49%. 249 parents inscrits, 178 votants, 151 suffrages exprimés, 27 bulletins nuls.

Les parents élus cette année sont : Madame Amizet-Gruselle, Madame Jacquot, Madame Muller, Madame Dirand, Madame Yildizhan, Madame Rihani-Ezzayani, Monsieur Auguste, Madame Attou, Madame Freitas, Monsieur Fontaine, Madame Laroche, Madame Sadigh et Madame Brahim et Madame Bugajny.

Après présentation des membres du conseil, Mme Guérillot rappelle les attributions et le rôle de cette instance : (cf article 17, 18, 20 du 6 septembre 1990) un lieu d'informations, de propositions, de débats

d'idées entre les différents partenaires sur tout ce qui concerne la vie scolaire et l'établissement, dans son fonctionnement (effectifs, budgets, travaux...) et ses projets (projet d'école, animations...).

Une réunion a été proposée le mardi 12 septembre par la directrice pour expliquer le rôle et répondre aux questions de chaque parent.

Les représentants des parents d'élèves participent au conseil d'école dans l'ordre d'inscription sur la liste électorale : 7 titulaires et les autres sont suppléants, ils peuvent assister au conseil mais sans prendre la parole.

Le compte-rendu du conseil d'école sera publié sur le blog de l'école. Il n'y aura pas de version papier sauf pour les parents qui le souhaitent.

Informations sur les effectifs et l'organisation pédagogique

8 enseignants dans l'école dont une enseignante déchargée de direction, 4 AESH

Effectifs au 04.11.2024 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme Guerillot/ Mme Valentin	20				
Mme Cohen		10	12		
Mme Macri		22			
Mme Debiol	6		14		
Mme Bergogné					24
M. Poignant				10	13
Mme Demange				24	
155 élèves	26	32	26	34	37

Soit 22.14 élèves/classe.

Prévision pour 2025 : 26 GS arriveraient en CP et 37 départs de CM2 soit 144 élèves.

Organisation pédagogique :

Mme Guérillot est déchargée le jeudi et un lundi toutes les trois semaines par Mme Valentin.

Le RASED : À tout moment, à la demande des enseignants avec l'accord des parents, une enseignante spécialisée peut intervenir auprès des élèves. Toutefois Mme Caroline Guyot (maîtresse E) ne peut prendre en charge toutes les demandes. Elle suit actuellement 4 CE1. Elle fait également de la co-intervention dans la classe de CP les mardis et vendredis matin.

Les enseignants peuvent aussi proposer un rendez-vous avec la psychologue scolaire Jacqueline Fourier avec l'accord des parents. Les parents peuvent aussi solliciter une demande psychologique pour leur enfant.

Accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers :

Mme Jeanney, enseignante référente pour la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers, est domiciliée au collège de Talant. Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont au nombre de 4 dans l'école : elles accompagnent 5 élèves en situation de handicap dans plusieurs classes.

Stage de réussite : 6 élèves ont participé au stage de réussite des vacances d'automne du lundi 21 octobre au jeudi 24 octobre à l'école Ez Allouères.

Cette année, **deux semestres** : fin du premier semestre 07.02.2025. Les évaluations des enfants vous seront communiquées selon les modalités données en réunion de rentrée dans chaque classe.

Des évaluations nationales pour tous les niveaux cette année, communes à tous les élèves de France ont été mises en place. D'autres évaluations CP auront lieu en janvier. Les résultats des évaluations seront transmis aux parents et des rencontres ont ou pourront avoir lieu.

APC (activités pédagogiques complémentaires) : 36 heures sont prévues pour les élèves. C'est une aide proposée à tous les élèves sur décision des enseignants. Les parents sont libres de refuser. Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre ou de travailler en lien avec le Projet d'École.

Cette année, les APC se déroulent les lundis, mardis et jeudis.

Pour la période 2 : 26 élèves bénéficieront des APC.

PACTE : Depuis la rentrée de 2023, des missions complémentaires peuvent être confiées aux enseignants volontaires dans le cadre du PACTE.

Des séances de soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux ont commencé dès cette semaine. Les missions sont de 24h par enseignante : il s'agit d'une aide apportée par Mmes Demange, Macri et Bergogné les lundis, mardis ou jeudis soir. Madame Demange intervient également les mercredis matin au collège Camille Claudel.

Coup de Pouce : le club est reconduit cette année pour les CP en lecture. Madame Bergogné et Madame De Jesus sont les animatrices du club. Quatre élèves de CP participent cette année au Club Coup de Pouce.

Tutorat CP/CM2 : cette année encore, le tutorat CP/CM2 est reconduit. Différents temps d'apprentissage et projets seront menés en commun pour ces deux classes.

Décloisonnement :

- CE1 et CE1/CE2 en EMC et anglais
- CM1/CM2 et CM2 en histoire
- CM1 et CM2 en arts visuels et informatique
- CP et CM2 en anglais et géométrie
- CP et CM1 en histoire et lecture compréhension
- CP/CE2 et CM1/CM2 en anglais et informatique

Programme pHARe : l'école rappelle son engagement dans le programme pHARe. Différentes actions seront portées par l'école cette année notamment lors du jeudi 7 novembre 2024, journée nationale "Non au harcèlement". Chaque classe bénéficiera également de 10h d'apprentissage sur ce sujet tout au long de l'année.

Mise en place du projet d'école

Chaque école organise les actions en fonction de ce projet tout comme chaque classe : c'est un fil conducteur.

Voici les grands axes :

- **Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux**
- **Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante**

→ **Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive (l'école devient un lieu où chaque enfant est pris en compte quel que soit son problème)**

Ce projet fait, chaque année, l'objet de réunion où les enseignants se retrouvent pour mettre en place des « fiches actions » sur un projet précis ou pour faire le bilan des actions menées l'an passé.

Évaluation d'école

Le groupe scolaire Henri Marc est cette année en "évaluation d'école". C'est un dispositif national qui concerne toutes les écoles sur 5 ans. Cette évaluation permettra d'analyser l'école dans sa globalité, de faciliter l'écriture du projet d'école et de recenser les besoins de formation des enseignants.

Voici les enjeux et finalités de cette évaluation :

- 🌀 Poursuivre l'amélioration de la qualité des apprentissages
- 🌀 Améliorer pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école
- 🌀 Impliquer l'ensemble des acteurs de l'école dans la phase de l'auto-évaluation
- 🌀 Prolonger et enrichir par un regard extérieur la réflexion collective dans le cadre de l'évaluation externe
- 🌀 Promouvoir l'apprentissage collectif par les échanges et la réflexion
- 🌀 Renouveler les projets d'école; prolonger et approfondir la réflexion pédagogique collective

L'évaluation se décompose en plusieurs temps :

Une auto-évaluation menée par l'école elle-même sous la responsabilité du directeur.

Une évaluation externe menée par une équipe d'évaluateurs in situ pendant 2 à 3 jours.

Une restitution orale et écrite.

Un accompagnement suite à l'évaluation dans le cadre du projet d'école.

Pour notre groupe scolaire, la phase d'auto-évaluation aura lieu du 2 décembre au 4 avril. Des enquêtes en lignes seront envoyées aux différents partenaires en décembre puis des groupes de travail seront à constituer afin d'analyser les enquêtes.

La phase d'évaluation externe aura lieu du 12 au 15 mai 2025.

Actions pédagogiques et utilisation des moyens alloués, bilan de la coopérative

Actions effectuées :

- ✓ Chaque classe se rendra à la médiathèque 3 fois dans l'année. Les responsables préparent des animations pour les élèves en accord avec l'enseignant. Chaque professeur est libre de s'y rendre pour emprunter des livres avec les élèves.

La mairie propose également des cycles de sport pour tous les élèves.

- ✓ Cycle piscine pour toutes les classes sur l'année scolaire.
- ✓ Cycle gymnastique pour les CP et pour les CM2 de Mme Bergogné
- ✓ Cycle jeux pré sportifs pour les CE1 de Mme Macri
- ✓ Cycle escalade pour les CP/CE2 de Mme Debiol et les CE1/CE2 de Mme Cohen

- ✓ Ultimate pour les CM2 de Mme Bergogné
- ✓ Badminton pour les CM1/CM2 de Mr Poignant et les CM1 de Mme Demange
- ✓ Handball pour les CM1 de Mme Demange
- ✓ Savoir rouler pour les CP de Mme Guérillot et Mme Debiol, CM1/CM2 et CM2 de Mr Poignant et Mme Bergogné
- ✓ Cycle orientation pour les CE1 de Mme Macri
- ✓ Cycle athlétisme pour les CP/CE2 de Mme Debiol et les CE1/CE2 de Mme Cohen
- ✓ Acrosport pour les CM1/CM2 de Mr Poignant

Musique : Noémie Susse intervient cette année encore dans notre école. Les CM1/CM2 et CM2 préparent avec elle un projet "J'aime ma planète" qui donnera lieu à une représentation au Polygone le 8 avril 2025 avec Dominique Dimey. Les autres classes travaillent sur le Vendée Globe et les musiques du monde.

Actions pédagogiques prévues ou passées.

Classes	Actions	Date	Coût
Toutes les classes	Défi-distance	15/10/24	Gratuit mairie
	Projet Cocotte	07/10/24	Gratuit mairie
	Musique	1 lundi sur 2	Gratuit Mairie
	Vendée Globe	À partir du 10 Novembre	
CP	Piscine	Périodes 1, 2 et 3	Gratuit mairie
	Gymnastique	Période 2	Gratuit mairie
	Rencontre gymnastique	19/12/24	Gratuit mairie
	Tutorat CP/CM2	Toute l'année	Gratuit
	Médiathèque (première séance)	8/11/24	Gratuit mairie
	Séance sur le tri des déchets	07/10/24	Gratuit mairie
CE1	Piscine	Périodes 1, 2 et 3	Gratuit mairie
	Latitude 21 : De la cime aux racines, 1ère sortie en forêt	01/10/24	Gratuit
	Séance sur le tri des déchets	07/10/24	Gratuit mairie

	Foot : 3 séances d'initiation (1 seule réalisée pour le moment)	08/10/24	Gratuit
CP/CE2	Gymnastique CP	Période 2	Gratuit mairie
	Rencontre gymnastique	19/12/24	Gratuit mairie
	Escalade CP/CE2	Période 1	Gratuit mairie
	Médiathèque (première animation) + 2 séances lecture	16/10/24	Gratuit
	Latitude 21 : l'automne en forêt : 1ère sortie en forêt	08/11/24	Gratuit
	Foot : 3 séances d'initiation (1 seule réalisée pour le moment)	10/10/24	Gratuit club de foot
	Séances ludothèque CP : jeux mathématiques	16/10/24 12/11/24	Gratuit
CE1/CE2	Médiathèque	11/10/24	
	Foot : 3 séances d'initiation demandées mais pas classe non retenue		
	Latitude 21 : animation sur ornithologie demandée mais pas retenue		
	Séance sur le tri des déchets	07/10/24	Gratuit mairie
CM2	Savoir Rouler	P1 – 6 séances	Gratuit - Mairie
	Découverte Foot	P1 – 3 séances (1 annulée, météo)	Gratuit – Club de foot
	Projet Cocottes / Tri des déchets	07/10/24	Gratuit
	Élections Conseil Municipal des enfants	Élections le 11/10	Gratuit
	Intervention AFM Téléthon Mise en place d'une action pour le Téléthon par les CM2 (Vente de gâteaux)	07/11/24 22/11/2024	Gratuit
	Gymnastique	P2 - Tous les	Gratuit - Mairie

		vendredis - 14h15-15h15	
	Présentation UNICEF	19/11 (matin)	Gratuit - Mairie
	Intervention EuroVoyageurs	09/12 (matin)	Gratuit – Maison de l'Europe
CM1	Rencontre tennis-fauteuil	22/09	gratuit
	médiathèque	11/10	gratuit
	Concours d'écriture : La semaine de l'écriture	Octobre 2024	gratuit
	Handball	Période 2	gratuit
	Tri des déchets	07/10	gratuit
	Elections CME	11/10	gratuit
	Présentation UNICEF	19/11	gratuit
	Séance à la ludothèque	22/11	gratuit
	Intervention Maison de l'Europe : Eurodécouverte	09/12	gratuit
	Spectacle Auditorium : répétitions d'orchestre	10/12	Coopérative scolaire + parents d'élèves
Projet sur l'environnement avec une classe de seconde	Périodes 4 et 5	gratuit	
CM1 / CM2	Élections Conseil Municipal des enfants	11/10	Gratuit mairie
	Cycle vélo	P1 – Vendredis matin	mairie
	Médiathèque	07/11	mairie
	Cycle acrosport	Tous les mardis - P2	mairie

Les activités pédagogiques en dehors de la classe sont nombreuses et riches d'intérêt. L'équipe enseignante prend beaucoup de temps pour réfléchir et penser ses sorties avec un unique but, celui d'apporter une culture supplémentaire aux élèves.

Un grand merci à la mairie pour tous les projets proposés.

Utilisation des moyens alloués et bilan de la coopérative

La somme allouée par enfant par la mairie est de 52 euros au 1^{er} janvier. Les sommes sont réparties en fonction du nombre d'élève. Les fournitures demandées aux familles le sont dans le respect des textes officiels. Les listes ont été votées au conseil d'école 3. Grâce aux dotations municipales, les enseignants fournissent aux élèves du matériel de qualité en quantité suffisante.

Bilan Coopérative scolaire - Octobre 2024

Bilan Coopérative Scolaire pour Conseil d'école n°1 du 05/11/24

1 - Compte-Rendu financier de l'année scolaire 2024-2025

Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 544,43	7070 0008	Ventes d'objets	2 568,10
6168 1008	Assurances	40,75	7080 0008	Activités éducatives	1 932,10
6181 0008	Activités éducatives	8 186,10	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 140,00
6270 0008	Frais bancaires	42,43	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 21	345,18	7551 1008	Subventions d'associations	1 120,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	1 066,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		10 158,89	Total des produits (B) :		7 826,20
Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -2 332,69					

6070 0008 Achat d'objets à revendre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Dépenses éducatives	6270 0008 Frais bancaires	6586 0008 Adhésion à l'OCCE 21	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 0008 Biens durables
Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF

7070 0008 Vente d'objets	7080 0008 Recettes éducatives	7410 0008 Subventions des collectiv. locales	7551 0008 Contributions participatives	7551 1008 Subventions d'associations	7562 0008 Participation des familles	7700 0008 Recettes exceptionnelles
AI	AJ	AK	AL	AM	AN	AO

Achats d'objets à revendre / Ventes d'objets : photos

Dépenses et recettes éducatives : sorties, achat de matériel, abonnements, etc.

Subventions collectivités : participation à l'adhésion à l'OCCE et sorties à la journée

Subventions d'associations : association des parents d'élèves

Participation des familles : coopérative scolaire (septembre-octobre)

Les subventions et la participation des familles servent à financer les différentes activités éducatives.

Coopérative scolaire au 31/08/2023 : 6643,79€

Coopérative scolaire au 31/08/2024 : 4311,10€

2 – Participation des familles – Coopérative

Septembre-octobre 2024 : 1160€

Septembre-octobre 2023 : 1024€

Santé, protection et sécurité des enfants-PPMS, hygiène scolaire

Santé : L'organisation des PAI s'est faite avec le CMS de Dijon. Le renouvellement des PAI ne nécessite pas de rencontrer les familles. La mise en place d'un nouveau PAI nécessite la rencontre avec le médecin scolaire.

Sécurité à l'école : une alerte incendie a été faite le 12 septembre et s'est très bien passée. Il aura fallu 1 minute et vingt-deux secondes pour chaque classe pour évacuer les lieux et se retrouver dans les coins rassemblements. Le 14 novembre, la commission sécurité viendra également inspecter l'établissement.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été remis à jour et envoyé aux différents partenaires. Un exercice attentat-intrusion de type confinement a été réalisé le jeudi 17 octobre 2024. Tout s'est bien déroulé, un scénario avait été choisi. Les élèves se sont confinés très rapidement dans le calme.

Travaux

La mairie investit pour l'école :

- ✓ Nouveaux tracés dans la cour de récréation
- ✓ Durant l'été, la mairie a assuré les travaux demandés.

Voici les travaux réalisés depuis le début de l'année :

date des travaux demandés	nature des travaux	lieu	date des travaux effectués
03/09/24	Néon tableau ne fonctionne plus	classe 10	6/11/24
13/09/24	urinoirs bouchés	toilettes garçons préau	14/09/24
10/10/24	troisième robinet qui ne s'arrête pas de couler	robinet toilettes filles garderie	17/10/24
24/09/24	matériel à évacuer	salle 3	25/09/24
3/10/24 9/10/24	coupures de courant dans l'annexe	salle 9 et 10	les jours même

Nous remercions la mairie pour la réalisation toujours rapide des travaux demandés.

Parole à l'APE

Voici le calendrier des actions prévues par l'association cette année :

Actions	Pilote	Besoins Bénévoles	Date visée
Photos classe maternelle 7/10	Emilie	Jour J matin (Anna et Mélissa)	7/10
		2 à 4 pour compilation commandes : Laura, Emilie, Aurélie + binômes ?	12/11 pour le 15
		2 pour Vérification livraison	15/12
Vente gâteaux /boissons chaudes Téléthon 14/11	Lionel	Mots 3 classes gâteaux CM2/CM1-CM2/CM1 3 classes préparent des gâteaux vendus sous le préau/à emporter + Boissons chaudes (thermos de Lionel) - 4/5 bénévoles de 16h30 à 18h30 (Laura - Pauline - Lucie - Lionel - Emilie dispo)	14/11 - mot la semaine de la rentrée
Vente de chocolats de Noël	Décision 10/10	Bon de commande Initiatives commander avant le 21/11 Julien	Décision le 11/10
		Chocolaterie de Bourgogne 5-25€ Myriam	Mot avant les vacances
		Jeff de Bruges Lionel	
		Chocolatier Sennecey Emilie - Cyril Carré de chocolat 89	
Tombola 100% gagnante Soit avril soit kermesse	Laura	Recherche de lots, mot aux parents, lettres assos octobre	Octobre
		Vente de tickets 100% gagnants	
		Soit avril soit kermesse	
Vendredi 2/3 goûter 17/01 /gâteaux 16h30-18h30	Emilie	3 classes de maternelle	Mots aux parents le 10 / goûter le 17 janvier
Goûter/ gâteaux 3 22/03	Pauline	Elementaire - 16h30-18h30 Classes du CP au CE2 inclus	22 mars, carnaval
Vente Fromage Février	Florence	Compilation de commandes début février	Février
		Prép de commande le dimanche avant distrib. 10x1h	Dimanche 10 mars
Buvette Spectacle Polygone	Marc	2 personnes pour les courses 6-8 bénévoles caisses/buvette	23 janvier + en négoc pour le 8/04 (spectacle CM2)
Objets personnalisés dessins		Compilation commandes Fin mars- Maîtresse des recettes Préparation de commande mi-mai -	Mot fin mars - Fête des mères (25/05) /pères
Kermesse		Vendredi 27 - Autorisations dès maintenant Voir la date de la soirée piscine CM2	27 juin
ZUMBA solidaire	Emilie	Voir avec le papa de mathis s'il est partant + si salle dispo	
LOTO	Marc	Explorer toutes les règles à respecter pour l'an prochain	

Un grand merci à l'association des parents d'élèves pour leur aide financière de 13 euros par élève pour les sorties.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été envoyé en amont du conseil d'école pour relecture aux différents membres. Il n'y a pas de changement apporté.

Vote du règlement intérieur : OUI

Questions diverses

Les parents se posaient des questions sur vos procédures : quand un enfant est absent et que son responsable légal ne vous a pas prévenu de son absence, que faites-vous ?

Mme Guérillot rappelle le règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de Côte d'Or : "En application de l'article L. 131-8 du code de l'éducation, lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les parents ou les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au directeur d'école les motifs de cette absence ; "

Lorsque les parents ne préviennent pas de l'absence de leur enfant, la directrice appelle la famille à la récréation afin que l'absence soit justifiée. Un classeur passe en début de matinée pour recenser les enfants absents et préciser si l'absence est justifiée ou non.

Mme Guérillot appelle les familles qui n'ont pas prévenu à la récréation car lorsqu'elle n'est pas déchargée elle ne peut pas quitter sa classe.

Le cross a été maintenu alors qu'il pleuvait ?

L'école a décidé de se rendre au cross car seulement un petit peu de pluie était prévue en milieu de matinée. Les classes sont parties à 9h00 de l'école et il ne pleuvait pas. La mairie précise qu'elle n'a pas décidé d'annuler le cross car selon les prévisions regardées, aucune pluie n'était annoncée.

Nous avons en effet été bien mouillés par la suite mais les enfants ont été ravis de concourir. L'équipe précise que si elle avait su qu'autant de pluie allait tomber, la décision aurait bien entendu été prise de ne pas participer.

Un grand merci à la mairie pour les travaux effectués pendant l'été et ceux qui ont été faits pendant la période.

Un grand merci aux parents d'élèves pour la préparation des élections et le dépouillement.

Un grand merci à l'association de parents d'élèves.

Un grand merci aux parents accompagnateurs.

Un grand merci à nos AESH.

La séance s'achève à 19H15

